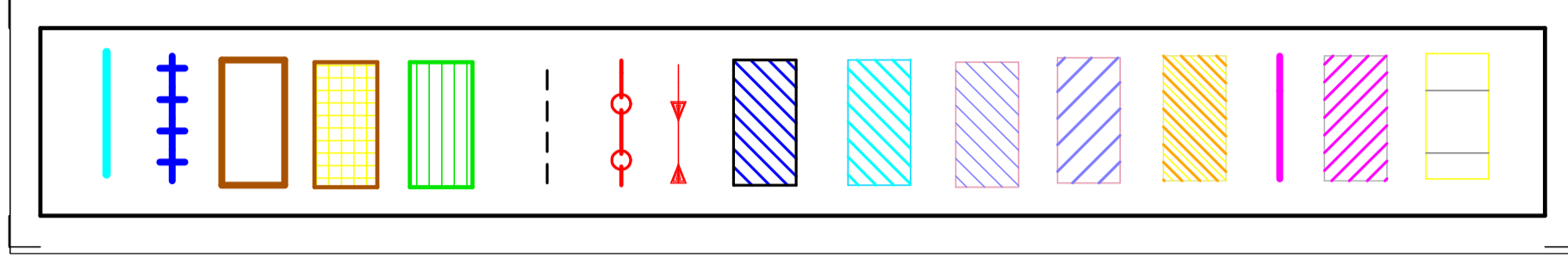


- A4 - servitudes de passage
- A5 - servitudes pour la pose des canalisations d'eau potable et d'assainissement
- AC1 - servitudes de protection des monuments historiques
- AC2 - servitudes relatives à la protection des sites et monuments naturels des eaux potables
- AS1 - servitudes résultant de l'insécurité de séismes de protection
- E3 - servitudes de lagage et mouchepied
- I3 - servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 - servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- INT1 - servitudes au voisinage des cimetières
- PA1 - servitudes relatives aux plans de prévention des risques naturels prévisibles
- PT1 - servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant les services de radiomobiles à l'exception des services de radiomobiles à l'usage des véhicules terrestres à moteur
- PT2H - servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- PT3 - servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- PT3 - servitudes relatives aux télécommunications électroniques en terrain privé
- T1 - servitudes relatives aux chemins de fer
- T7 - servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de décollage concernant des installations particulières



**MONTBARD**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**7.1.2 c Servitudes - Échelle 1 / 5000**  
**Sud**

ELABORÉ PAR  
**FABRI ALEXANDRINE**  
Ingénierie de la Forme - 71500 MONTBARD  
Tel : 03.85.68.87.98  
Fax : 03.85.68.87.98  
E-mail : fabri@fabri.fr

Document établi le 03 Juin 2013

